

# LE PETIT MÉTROPOLITAIN

#1  
MARS  
2016

LE MAGAZINE DES AGENTS DE LA MÉTROPOLE



p.6

## DOSSIER

Œuvrer pour les jeunes :  
un engagement partagé  
à la Métropole

p.12

## EN ACTION

Travailleurs sociaux : l'expérience  
du tutorat

p.16

## REGARDS CROISÉS

Vis mon métier d'opérateur  
sécurité-viabilité tunnels

CÔTÉ  
INSTITUTION

03

**LA DATA DU MOIS**

Agents métropolitains, qui sommes-nous ?

04

**ACTUS**Actualités mars 2016  
Agenda mars/avril 2016

06

**DOSSIER**Œuvrer pour les jeunes :  
un engagement partagé  
à la Métropole

11

**D'HIER À  
AUJOURD'HUI**

La foire de Lyon a 100 ans

CÔTÉ  
RÉALISATIONS

12

**EN ACTION**Travailleurs sociaux :  
l'expérience du tutorat

14

**HORS LES MURS**Changement climatique :  
les vertus de l'échange

15

**POINT  
D'INTERROGATION**« Ma poubelle verte est  
cassée, qui peut me la  
remplacer ? »CÔTÉ  
AGENTS

16

**REGARDS CROISÉS**La lumière dans le tunnel :  
Camions de patrouille-  
sécurité

18

**C'EST PRATIQUE**Adoptez la bonne  
posture devant un  
ordinateur

19

**EN PERSONNE**Boucif Khalfoun :  
« L'important, c'est  
de faire participer ! »

20

**INFOS DU  
PERSONNEL**

21

**LES ASSOS**

22

**EXPRESSIONS  
SYNDICALES**

## CONTRIBUTEURS

**Direction Prospective  
et dialogue public**

Pascale Fougère

**Délégation Développement  
solidaire et habitat**Madeleine Aufrand  
Marie Durousset-Tillet  
Thomas Lalire**Direction de l'Eau**

Laure-Anne De Biasi

**Direction Planification  
et politiques d'agglomération**

Véronique Saint-André

**Direction de la Propreté**

Béatrice Vandroux

**Direction de la Culture**Sylvain Bouteille  
Sylvie Senis**Direction Information  
et communication**

Cécile Prenveille

**Direction Attractivité  
et relations internationales**

Ouarda Hadid

**Direction de la Voirie**

Karine Lalo

**Direction Assemblées  
et vie de l'institution**

Florence Garcier

**Service des Archives**

Carol Demessieux

**Service Documentation**

Cécile Lardet

Geneviève Vazette

**Direction Finances**

Isabelle Durif

**Direction Ressources humaines**

Nicolas Liptak

**Comité social du personnel**

Nicole Albinana

**Lyon Sport Métropole**

Marina Debiesse

**DTP - SERVICE DE LA COMMUNICATION  
INTERNE - HÔTEL DE MÉTROPOLÉ**

20, rue du Lac, CS 33569

69505 Lyon Cedex 03

Tél. 04 78 63 41 04

[rcoulange@grandlyon.com](mailto:rcoulange@grandlyon.com)[cbarbier@grandlyon.com](mailto:cbarbier@grandlyon.com)**Directeur de la publication**

Olivier Nys

**Rédacteur en chef**

Pierre-Yves Collaud

**Coordination et rédaction**

Anne-Sophie Peyret-Rosà

Raphaël Coulange

**Rédaction**

Christian Barbier - Véronique Riffault

**Photo de couverture**

Emma Arbogast

**Photos Dernière de couverture**

Emma Arbogast - Thierry Fournier

**Conception graphique**

In Média Res

**Réalisation**

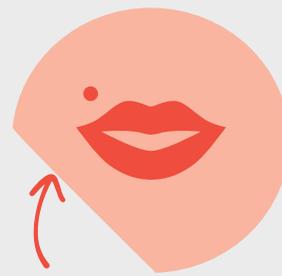
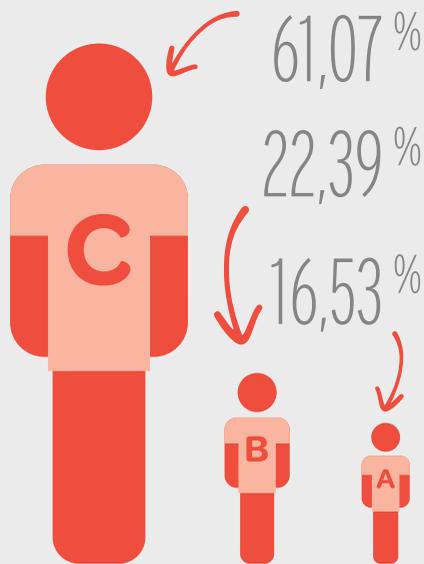
Olivier Coët

**Impression**

OTT imprimeurs

# AGENTS MÉTROPOLITAINS QUI SOMMES-NOUS ?

## RÉPARTITION PAR CATÉGORIE

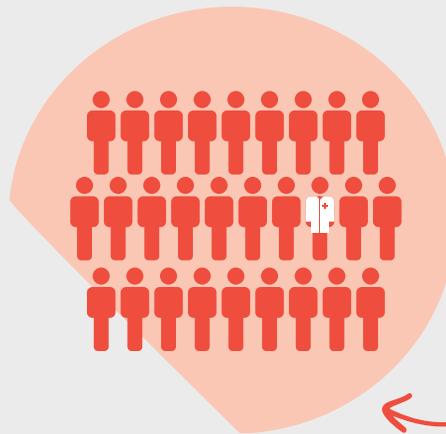


46,69 %  
DE FEMMES



53,31 %  
D'HOMMES

ÂGE MOYEN



8 900

AGENTS EN ACTIVITÉ  
DONT 8 521 DANS LA  
FONCTION PUBLIQUE  
TERRITORIALE  
ET 379 DANS LA  
FONCTION PUBLIQUE  
HOSPITALIÈRE

## RÉPARTITION PAR FILIÈRE



25,5 %  
ADMINISTRATIVE



59,17 %  
TECHNIQUE



0,55 %  
CULTURELLE



14,75 %  
MÉDICO-SOCIALE



0,02 %  
ANIMATION

## 19<sup>ème</sup> déchèterie

Depuis le 4 janvier dernier, la déchèterie de Feyzin a ouvert ses portes. Il s'agit de la 19<sup>ème</sup> déchèterie implantée sur le territoire de la Métropole de Lyon. Elle se situe au 26, rue Léon Blum et elle est ouverte tous les jours sauf les jours fériés.

→ En savoir plus sur les horaires d'ouverture : [www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com)



### DOCUMENTATION : UN NOUVEAU PORTAIL

Sur Comète, découvrez depuis la rubrique « En un clic » la nouvelle version du portail documentaire mise en place début mars. Sur ce portail, retrouvez l'ensemble des ressources documentaires sélectionnées par l'équipe de Documentation. En page d'Accueil, une revue de presse quotidienne est proposée - articles issus de la presse locale et nationale -, ainsi que l'accès aux dossiers d'actualités thématiques. L'équipe assure chaque jour une veille institutionnelle et métier concernant les domaines de compétences de la Métropole. La rubrique Ressources donne accès, notamment, aux revues et bases de données généralistes ou spécialisées. Ces bases de données sont en libre accès ou nécessitent un identifiant et un mot de passe disponibles auprès du service de Documentation. La rubrique Concours propose de nombreuses ressources pour préparer les épreuves de la fonction publique.

→ En savoir plus :  
[documentation@grandlyon.com](mailto:documentation@grandlyon.com)  
ou 04 78 63 40 31

### FOURVIÈRE : UN TUBE À DEUX SENS

Dans les nuits du 14 au 16 mars, le tunnel sous Fourvière a expérimenté un dispositif de mise en circulation bidirectionnelle. Cela permet la circulation à double sens dans l'un des deux tubes du tunnel pendant les travaux de maintenance obligatoires.

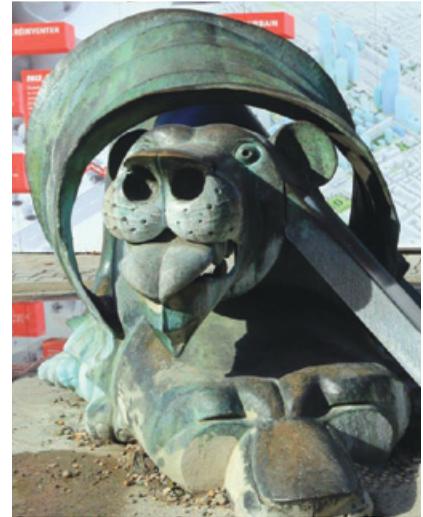


## Agents des collèges : Lancement de la campagne de recrutement

Le recrutement des agents des collèges a lieu une fois par an. Cette campagne, débutée en mars, se déroule en trois temps :

- Définition des besoins en effectifs par établissement, réalisée par le SRH/DTCM et le service Éducation ;
- Publication des postes vacants auprès des agents des collèges titulaires ;
- Publication, auprès de l'ensemble des agents, des postes non pourvus. 609 agents d'entretien, d'accueil, cuisiniers ou encore seconds exercent dans les collèges.

## Dépose de la fontaine Ipousteguy place Béraudier



Après la démolition du bâtiment B10, la dernière étape de l'ouverture de la place Béraudier, devant la gare de la Part Dieu, est en cours avec la future dépose de la fontaine sculpture d'Ipousteguy, réalisée sur site en 1987. Avant de pouvoir déplacer la fontaine, une enceinte de protection a été installée afin de procéder à des travaux de désamiantage sous la fontaine. Ils devraient se dérouler jusqu'à la fin du mois de mars. L'intervention d'une grue permettra ensuite, début avril, d'emporter la sculpture afin de la stocker durant les travaux de réaménagement de la place.

## Faites de la propreté !

Le dispositif Faites de la propreté a 8 ans cette année. La Métropole de Lyon propose à nouveau aux 59 communes de son territoire de conduire, à leur manière, des campagnes de sensibilisation à la propreté urbaine, soutenues par la direction de la Propreté. L'an passé, 36 communes y ont participé.

# Eau du Grand Lyon

## traque les pertes d'eau



De l'habitat au réseau souterrain en passant par les chantiers, il est nécessaire de réduire les pertes, fuites ou vols d'eau. Cela permet de limiter les prélèvements en milieu naturel et les coûts de traitement des eaux usées. Dans cet esprit d'économie, de nouveaux services connectés et dispositifs innovants sont en plein essor :

- **6 000 capteurs** sont déployés depuis plusieurs mois par les équipes d'Eau du Grand Lyon sur 2 000 km du réseau d'eau potable de la Métropole. L'objectif est de localiser en temps réel les fuites avec plus de précision, pour les réparer rapidement.
- **Le télérelevé** consiste à équiper les compteurs d'eau d'un module qui enregistre automatiquement les volumes consommés puis les transmet, via un réseau radio, à une plateforme internet sécurisée. Cet outil permet une meilleure surveillance car l'abonné peut vérifier ses consommations d'eau et le bon fonctionnement des équipements. En outre, il offre la possibilité de détecter plus rapidement une fuite sur une installation.
- **Mobil'Eau** est un compteur de chantier mobile, innovant et sécurisé. Réservé aux professionnels, il facilite les démarches administratives et permet un suivi des consommations d'eau sur les chantiers.
- **Le dispositif Tempo** est progressivement équipé par Eau du Grand Lyon sur les bouches de lavage. Il s'intègre sur du matériel déjà installé et mesure les volumes d'eau consommés à partir des plages d'utilisation enregistrées.

## Appel à manifestation d'intérêt

### sur les 21 propositions du Pacte de Cohérence

Adopté par le Conseil de Métropole le 10 décembre dernier, le Pacte de Cohérence a été notifié aux communes mi-janvier. À compter de cette date, elles ont un délai de trois mois pour manifester leur intérêt sur les 21 propositions. À l'issue de cette

période, un contrat par commune sera établi avec la Métropole. D'une durée de cinq ans, ils devront être signés fin 2016 pour une mise en œuvre en 2017.

➔ **En savoir plus sur le Pacte de Cohérence :**  
**Grand Lyon Territoires**  
**rubrique Métropole.**



## L'AGENDA

### ➔ 21 MARS 2016

Conseil de la Métropole. Retrouvez un focus sur quelques délibérations dans les jours suivants le Conseil sur Comète, rubrique Assemblées et vie institutionnelle.

### ➔ 1<sup>ER</sup> AVRIL 2016

La 12<sup>ème</sup> édition du festival international Quai du Polar s'ouvre à la Métropole pour trois jours. Rendez-vous incontournable du genre, le festival est gratuit, à l'exception de certains événements dans les cinémas et musées partenaires..

### ➔ 1<sup>ER</sup> AU 11 AVRIL 2016

Semaine du compostage partagé, avec portes ouvertes des sites de compostage partagé, gérés par les habitants volontaires (en pied d'immeuble ou au sein de certains quartiers).

### ➔ 7 AVRIL 2016

L'exposition rétrospective sur le journal interne prend la route. Installée à l'Hôtel de Métropole du 21 mars au 6 avril, l'exposition devient mobile pour être présentée dans les différents bâtiments de la Métropole.

### ➔ 7 AVRIL 2016

Inauguration des Printemps de la Métropole, opération annuelle qui durera jusqu'au 17 juin. Le départ sera donné le jour de l'inauguration par un Troc de graines et de plantes entre les agents.



©Laurence Daniere - Duchère Halle Diagona

## ÉDITO

### Miser sur la jeunesse

La jeunesse dessine l'avenir d'un pays et des territoires qui le composent.

La création de la Métropole a permis de réunir au sein d'une seule collectivité les politiques et actions qui accompagnent et soutiennent les jeunes tout au long de leur parcours. Certaines sont obligatoires car liées à des dispositifs nationaux, d'autres sont des initiatives métropolitaines.

Toutes les pièces de ce puzzle convergent pour donner aux enfants, adolescents et jeunes adultes, non seulement des apprentissages et des formations, mais aussi des accompagnements quand ils traversent des périodes difficiles et plus largement des clefs pour devenir des citoyens éclairés et engagés dans un monde en perpétuelle mutation.

Ce dossier met en lumière toutes les actions que la Métropole assure et développe en direction de la jeunesse : protection de l'enfance, éducation, sport, participation citoyenne, culture, santé, aide à l'insertion dans le monde du travail...

En se fondant sur tout ce qui existe déjà, la Métropole va nous permettre de construire une politique plus ambitieuse car transverse, répondant aux besoins et aux aspirations de la jeunesse. Cette politique donnera une cohérence, une lisibilité et une efficacité renforcées à notre action.



**Olivier Nys**  
Directeur général

#### En couverture :

Accompagnés par des paysagistes de la Métropole, des élèves de 3<sup>ème</sup> du collège Jean-Philippe Rameau embellissent leur établissement par la plantation d'arbustes.

# ŒUVRER POUR LES JEUNES : UN ENGAGEMENT PARTAGÉ À LA MÉTROPOLE

Quand commence la jeunesse et à quel moment finit-elle ? Il est difficile de répondre à cette question avec des âges précis. Les « jeunes » sont déjà sortis de l'enfance mais n'ont pas encore atteints la totale autonomie de l'âge adulte. On en parle comme d'un groupe homogène alors qu'il se compose de publics différents, confrontés à des problématiques variées.

**D**e la sortie de l'enfance à l'adolescence, puis au jeune adulte, cette période de la vie a comme caractéristique fondamentale d'être celle de la construction d'une personne qui prend progressivement son autonomie. En quelques années, les « jeunes » vont acquérir des compétences et se forger des convictions qui leur permettront d'évoluer dans la société, de devenir des citoyens. Ils vont s'instruire et se cultiver par le biais de l'école, des activités culturelles et sportives. Ils vont découvrir la sexualité et, pour certains d'entre eux, devenir parents avant même d'être totalement adultes. Ils vont obtenir leur indépendance en se formant à un métier, en cherchant un logement. C'est pourquoi la Métropole accompagne la jeunesse, dans le cadre scolaire mais également en dehors, pour lui donner les outils de son émancipation, de son autonomie, et de sa capacité à prendre à son tour pleinement part à la vie de la cité.

Chacune des délégations et, parmi elles, de nombreuses directions, œuvrent en ce sens par des actions spécifiques à certains publics, à certaines

situations, à certaines tranches d'âges : le collégien, l'étudiant, le sportif, le jeune en difficulté, celui qui souhaite pouvoir apprendre la musique, accéder à la culture, faire un stage pour découvrir un domaine et un métier, trouver un boulot d'été, représenter les jeunes dans la vie de la collectivité... Ce dossier, sans être exhaustif, donne à voir la diversité des actions des directions et services de la Métropole pour soutenir cette jeunesse qui représente une part importante des bénéficiaires de la collectivité, avec près de 62 000 collégiens et plus de 140 000 étudiants.



© Laurence Damiere

## FABRIQUER DES HABITANTS RESPONSABLES

Un citoyen connaît et respecte l'environnement collectif dans lequel il évolue. Les services urbains l'ont bien compris et mènent des actions éducatives à destination des jeunes, dès 6 ou 7 ans, pour leur donner envie de protéger les milieux aquatiques ou encore de comprendre combien il est important de gérer les déchets. L'effort est nécessaire : les dernières études réalisées par la direction de la Propreté révèlent

que les Métropolitains entre 18 et 29 ans ont tendance à moins bien trier leurs déchets ménagers que le reste des habitants. À l'école, la sensibilisation prend surtout la forme d'animations pédagogiques directement confiées à des associations conventionnées, retenues dans le cadre du Plan d'éducation au développement durable de la direction de la Planification et des politiques d'agglomération. « *Nous travaillons avec six*

*associations habilitées à intervenir pour des sessions d'animation éducatives, ce qui garantit la créativité pédagogique. Elles proposent des programmes sur l'assainissement, le patrimoine fluvial, la biodiversité, etc.* », précise Laure-Anne de Biasi, correspondante Éducation au développement durable à la direction de l'Eau.

La direction de la Propreté propose de son côté des animations sur la gestion des déchets et la propreté urbaine. En 2015, 560 élèves métropolitains, soit 23 classes, ont ainsi été sensibilisés au tri.

Hors des salles de classe, l'apprentissage continue via des dispositifs de terrain plus « exceptionnels ». C'est le cas des rencontres avec des techniciens de chantiers, proposées par la direction de la Voirie aux établissements scolaires. De même que les Séjours de découvertes Eau<sup>x</sup> ou les visites de centres de tri<sup>x</sup>, l'idée est de permettre aux jeunes de comprendre la gestion du cadre de vie et les projets urbains qui impactent leur environnement : pourquoi, comment, combien cela coûte ? Autant de questions qui, une fois résolues, leur permettent de saisir les bénéfices et les contraintes d'une ville, et ainsi mieux y voir leur place.



© Thierry Fournier

## FORMER DES ESPRITS CRITIQUES ET ENGAGÉS

L'idée que le jeune ne soit plus réductible à son statut d'élève inspire l'action de toutes les directions engagées auprès de la jeunesse. La construction du jeune comme futur citoyen intègre des problématiques décisives liées au vivre-ensemble, qui dépassent la seule vie dans les collèges dont la direction de l'Éducation a maintenant la charge. « *Un dispositif comme le COMET Jeunes s'inscrit dans cette vision d'une jeunesse citoyenne, intéressée par les enjeux de société, que la Métropole souhaite promouvoir*, explique Chrystèle Linares, responsable actions éducatives. 59 collégiens élus

*par leurs pairs siègent dans une assemblée qui se réunit pour la première fois le 24 mars. Le but est de les associer à l'évolution de la vie au sein de leurs établissements autour de trois thèmes de travail. « Mon collègue pour demain » les impliquera dans l'aménagement, le développement durable, le numérique, etc ; « Citoyenneté et vivre-ensemble » examinera les questions de mixité, de handicap, et de solidarité. ; « Mémoires et cultures » les interrogera plus généralement sur la place*

*future des jeunes de la Métropole, forts de leur multi-culturalité et du devoir de mémoire ».* Mais la volonté de comprendre et participer à la vie de la collectivité se heurte pour beaucoup de jeunes à l'inégale possession des clés de lecture du monde contemporain. Pour la direction de la Culture, l'une des ambitions principales d'un projet culturel métropolitain est de donner corps à une Métropole des savoirs et de la transmission, qui favorise la connaissance, les échanges et



**Pour en savoir plus sur ces initiatives,** rendez-vous sur le journal en ligne sur Comète, rubrique Com Interne.

l'analyse critique. Ainsi, pour toucher une nouvelle génération de visiteurs et croiser les publics, un dispositif ludique a par exemple été mis en place au Musée gallo-romain. L'auteur de bande dessinée Jibé a réalisé « Jibé au musée » dans lequel il raconte les coulisses et la vie de l'institution qu'il

a partagées pendant un mois, ce qui a donné lieu à de multiples animations. Le succès de cette opération a été tel que cette année un nouvel auteur est invité durant tout le mois de mars au musée : Obion propose de se pencher plus spécialement sur les collections\*

### **ACCOMPAGNER LES JEUNES DES QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE**

L'accès à la citoyenneté des jeunes est aussi un axe d'intervention prioritaire du contrat de ville métropolitain 2015-2020. Cet axe est développé par les signataires du contrat notamment au travers du soutien financier apporté par la Métropole à des centres sociaux et associations telles que l'Institut Bioforce, installé sur le plateau des Minguettes, à Vénissieux. Depuis 2010, les séances d'information et sensibilisation de Bioforce, qui touchent 2 500 jeunes par an, passent au crible stéréotypes, discriminations, accès aux droits, relations interculturelles, etc. L'association organise annuellement un « Défi Solidaire » : des groupes de jeunes âgés de 12 à 21 ans conçoivent et réalisent un projet de solidarité locale, voire de mobilité internationale. Une expérience dans laquelle les compétences de chacun peuvent être mises au profit du projet collectif et où les mots engagement et citoyenneté prennent tout leur sens.

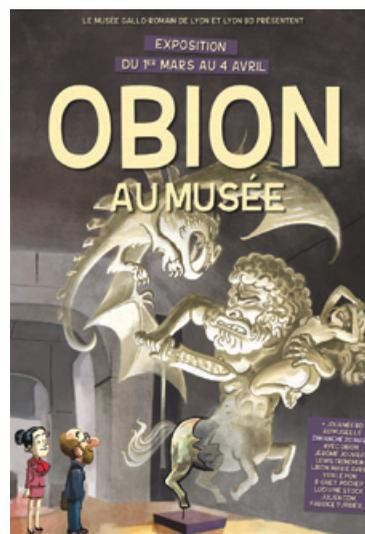
## **FACILITER L'APPRENTISSAGE DES CORPS ET DE LA LIBERTÉ**

Il est des sujets plus compliqués à aborder que d'autres avec les jeunes... Ils sont pourtant essentiels pour garantir la sortie de l'enfance de futurs adultes responsables et avertis, sur des questions allant de la sexualité aux relations homme-femme, en passant par les violences conjugales. Au sein du Pôle Enfance et Famille de la délégation Développement Solidaire et Habitat, les professionnels intervenant sont formés à l'animation d'échanges complexes et utilisent des outils variés et adaptés aux publics : information, échanges, jeux, photos langage...

Dans les territoires, l'accompagnement est décliné par 17 Centres de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF). Ceux-ci accueillent, informent et reçoivent également en consultation les jeunes sur les domaines de la vie affective et de la sexualité. Composés d'une équipe pluridisciplinaire,

qui va aussi au-devant des jeunes en difficulté, les CPEF sont des espaces de parole où les jeunes peuvent trouver des réponses à l'ensemble de leurs questions relatives à la puberté, l'adolescence, la sexualité ainsi que la vie familiale et conjugale en toute confidentialité. Les mineurs et jeunes adultes peuvent être conseillés et obtenir une contraception adaptée sans ordonnance, un suivi médical, ainsi qu'un accompagnement aux démarches d'IVG.

Les collégiens sont un public privilégié pour ces interventions, réalisées en partenariat avec les équipes éducatives qui ont maintenant la compétence dans les établissements scolaires de l'éducation à la sexualité des élèves. En plus de répondre aux interrogations des jeunes, l'action des CPEF n'assure en effet rien moins que la connaissance de leurs libertés individuelles.



# 525

### **TABLETTES INDIVIDUELLES DANS LES COLLÈGES**

La distribution en est organisée cette année à titre d'expérimentation dans des classes de 5ème de la Métropole. Ces outils familiarisent les élèves avec la culture numérique qu'ils n'acquièrent pas forcément en famille, permettant ainsi de donner à tous les jeunes les moyens de s'intégrer dans un monde toujours plus numérique.

### **LES CPEF EN CHIFFRES EN 2014**

19 430 consultants  
945 interventions scolaires, dont 53 % en collège  
370 interventions non scolaires  
11 650 jeunes de -25 ans informés,  
3 265 de -18 ans



© Yves Ricard - Ville de Venissieux

## SOUTENIR L'ÉMANCIPATION À L'ENTRÉE DANS LA VIE ACTIVE

Dernière étape du passage à l'âge adulte, la prise d'indépendance est aussi bien souvent l'étape la plus difficile. Malgré un territoire attractif pour la jeunesse, la difficulté à accéder à un logement abordable, notamment, est réelle, avec un parc social difficile d'accès et un marché locatif privé tendu. Pour la direction de l'Habitat et du logement (DHL), il faut donc innover, que ce soit en proposant directement des logements aux jeunes (la Métropole s'est engagée à construire 6 000 logements étudiants d'ici 2020), ou en les appuyant auprès des bailleurs, selon qu'ils soient étudiants, apprentis ou salariés.

Au-delà d'un soutien financier aux acteurs proposant des solutions de logement et de location sociale, il s'agit avant tout de coordonner la gouvernance avec les secteurs associatif et institutionnel. La DHL participe ainsi au suivi du développement de l'offre sociale en direction des étudiants. À titre d'exemple, le montant de la participation de la Métropole dans ce domaine pour le Contrat de Plan État-Région 2014-2020 a été fixé à 6,5 M€, en collaboration avec le service Universités.

Côté insertion, la Métropole de Lyon s'engage en participant à la formation par l'apprentissage. Chaque année, une cinquantaine de jeunes de 16 à 25 ans sont accueillis pour préparer un diplôme en alternance allant du CAP au Master\*. Chaque apprenti est accompagné par un agent volontaire, désigné maître d'apprentissage, qui lui apprend un métier, organise et évalue son travail tout au long de sa formation. La DRH procède au recensement des agents volontaires via les services Ressources humaines.

À cela s'ajoute l'accueil d'environ 600 stagiaires dans les services, de l'observation des collégiens à une immersion de six mois maximum pour les diplômés d'étude supérieure. Les mois de juin et juillet, plusieurs ateliers d'aide à la recherche d'emploi, à destination des apprentis et stagiaires accueillis à la Métropole sont aussi proposés par la DRH. Enfin, les emplois saisonniers ouverts chaque année, notamment dans la direction de la Propreté, représentent une opportunité pour les étudiants et jeunes en insertion ou relevant de la prévention spécialisée\*.

# 270 000

**JEUNES ADULTES  
DE 18 À 29 ANS DANS  
LA MÉTROPOLE, DONT :**

- 65 % d'actifs,
- 52 % d'étudiants,
- 61 % de moins de 25 ans

### **POUR ALLER PLUS LOIN...**

**LE SERVICE  
DOCUMENTATION  
VOUS PROPOSE :**

**Enfants et adolescents en mutation** - ESF 2014.  
Outils et pistes d'action pour renouer le dialogue avec ces jeunes en mutation.

**Étudier les ados** - EHESP 2014.  
Réflexion sur les écueils à éviter lors d'un travail sur l'adolescence et proposition d'une méthodologie adaptée.

**Ils ne savent pas ce qu'on pense...** - Question de ville 2014.  
Vision de la société de jeunes issus de quartiers populaires sur des thématiques variées : école, emploi, discrimination, perception des politiques de rénovation urbaine...

# LA FOIRE DE LYON A 100 ANS



« LE PEIGNE », ANCIEN PALAIS DE LA FOIRE, INSTALLÉ QUAI ACHILLE LIGNON, EN 1977

Archives du Grand Lyon - 0780W353  
© Communauté urbaine de Lyon - Jacques Léone

Une fois de plus, la Métropole de Lyon est présente sur un stand à la Foire de Lyon, qui fête cette année son centième anniversaire.

Du quai Achille Lignon à Eurexpo, la Foire de Lyon a toujours été un temps fort rythmant la vie de l'agglomération. Retour dans le passé...

À partir de 1403 Charles VII et Louis XII donnent aux Lyonnais le privilège de tenir deux puis quatre foires annuelles. Tout au long de la tenue de ces foires, les étrangers (sauf les Anglais, ennemis de l'époque) pouvaient librement circuler dans le royaume de France. En outre, les marchandises n'étaient pas taxées et toutes les monnaies étaient autorisées pour les transactions. En 1916, en pleine première guerre mondiale, Édouard Herriot crée la première foire contemporaine. Entre 1 500 et 2 000 exposants sont accueillis à Lyon durant un mois complet, sur les grandes places et les grandes voiries de la ville.

## SIÈGE DE LA COURLY

Entre 1918 et 1935, Édouard Herriot entreprend la construction de bâtiments dédiés à la Foire sur le quai Achille Lignon, là où, aujourd'hui, se dresse la Cité Internationale.

Les Lyonnais baptiseront cette œuvre de l'architecte Charles Meysson « le peigne » à cause de sa forme. Dans sa galerie supérieure, ce Palais de la Foire abrite, jusqu'à fin 1976, quelques-uns des services de la Courly, en attendant la construction de l'Hôtel rue du Lac.

## 1985 : EUREXPO

En mars 1985 la Foire quitte le quai Achille Lignon pour s'installer à Eurexpo (Chassieu). Cette même année Lyon est choisie parmi 180 villes françaises pour accueillir le siège mondial d'Interpol qui s'installe, dans ses murs, en amont de l'emplacement laissé vacant par la Foire. « Le peigne » sera rasé pour céder la place à la Cité Internationale et à la salle 3000. Aujourd'hui, seule une partie du Palais de la Foire subsiste : l'entrée du Musée d'art contemporain de Lyon.



## TRAVAILLEURS SOCIAUX : L'EXPÉRIENCE DU TUTORAT

Quatorze métiers différents recouvrent en France la réalité de ceux que l'on appelle génériquement les travailleurs sociaux. Au sein de la Métropole ce sont essentiellement des assistants de service social, des conseillers en économie sociale et familiale ou des éducateurs spécialisés, qui interviennent en polyvalence de secteur ou à l'aide sociale à l'enfance. Le service Développement social propose à ceux qui prennent leurs fonctions de bénéficiaire d'un soutien sous forme de tutorat.

« **L**a mise en place d'un tutorat remonte à 2013 », explique Fabien Trévisan, assistant social de formation et aujourd'hui conseiller technique en travail social au sein de la direction Santé et développement social. « Il s'adresse à ceux qui intègrent la Métropole pour intervenir en polyvalence de secteur ou à l'aide sociale à l'enfance (ASE), qu'ils soient stagiaires de la fonction publique ou en contrat à durée déterminée d'au moins 12 mois. Il concerne également les personnes qui réintègrent leur poste de travail après une longue absence ou celles qui, changeant de mission, souhaitent bénéficier d'un appui technique spécifique ». En effet, ces agents de la collectivité qui exercent une profession à risque sont non seulement confrontés en perma-

nence à des situations difficiles mais doivent très régulièrement mettre à jour leurs connaissances dans une matière en perpétuelle évolution. Gestion de l'urgence, gestion du temps, gestion du travail en équipe sont autant de domaines à maîtriser.

### Quand le tutorat est collectif

Le tutorat n'est proposé au nouvel arrivant qu'au bout de six mois de présence, le temps de le laisser s'installer au sein de son équipe. « Le tutorat comporte trois phases, souligne Fabien Trévisan. La première est un accompagnement collectif, d'une durée de six journées et demi et qui s'adresse à des groupes de 10 à 15 personnes. Elle a pour but de donner à chacun des clefs de compréhension de l'organisation institutionnelle pour lui permettre de prendre ses marques et trouver

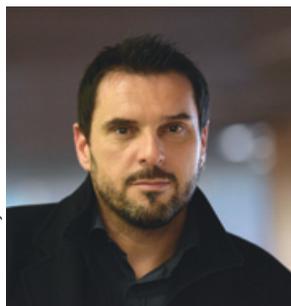
des repères ». Des personnes ressources, directeurs opérationnels ou chefs de services, interviennent pour présenter les politiques publiques de la Métropole dans le domaine médico-social. Les processus de travail et les différents schémas d'intervention y sont décortiqués à l'attention des agents bénéficiant de ce dispositif.

### Un accompagnement individuel

La seconde action du tutorat est individuelle. Elle consiste à mettre en relation un agent de terrain expérimenté, en poste à l'ASE ou en polyvalence de secteur, et un agent nouvellement recruté. Il s'agit d'une sorte de parrainage dans lequel le tuteur devient l'interlocuteur privilégié de l'agent accompagné. Le tuteur a l'obligation de rencontrer formellement son « filleul » au cours d'un rendez-vous d'une heure environ. Un entretien mensuel est ensuite possible pour faire le point. À la demande, le tuteur propose un soutien et une réflexion sur l'organisation de la vie professionnelle. Il apporte également son aide et sa compétence pour décoder par exemple des situations complexes, partager son expérience et répondre aux questions. Les tuteurs s'appuient non seulement sur leur expérience professionnelle mais aussi sur les ressources techniques institutionnelles : fiches de procédure, référentiels, etc. Soixante-quatorze agents, tous volontaires, constituent un réseau de tuteurs potentiels. À noter que les tuteurs peuvent eux aussi bénéficier d'un soutien proposé par le service Développement social pour remplir efficacement leur mission.

### Une aide informatisée

Le troisième soutien apporté dans le cadre de ce tutorat est une aide informatique en ligne. Un espace a été créé sur l'intranet Comète. Sur cet espace dédié, dont l'accès est réservé aux agents accompagnés, l'information utile est centralisée. On y trouve un agenda, une bibliothèque, et un forum pour échanger entre agents « tutorés ». En 2014, quarante-sept agents ont bénéficié de ce dispositif ; de même en 2015. Dans le futur, la formule du tutorat pourrait être développée au bénéfice d'autres groupes professionnels comme les professionnels de l'IDEF ou les cadres territoriaux de la mission sociale afin de faciliter leur prise de fonction. En effet, « les évaluations à la fois des agents accompagnés et des tuteurs sont globalement bonnes » souligne Fabien Trévisan.



© Emma Arbogast



### IMPRESSIONS

**Bruno Martin**, chef du service social à Bron/Vaulx-en-Velin : « Le tutorat donne à la personne qui en bénéficie une vision qui n'est pas « localo-centrée ». Chaque territoire, au-delà d'un socle juridique commun, a des façons de fonctionner qui diffèrent puisque l'on est obligé de s'adapter au terrain sur lequel on opère. L'expérience du tutorat propose un autre regard, non hiérarchique et exempt de tout jugement. C'est en effet plus facile de se confier à quelqu'un d'extérieur à son équipe si l'on a une difficulté ».

**Patricia Parutto**, éducatrice au groupe renfort et co-animatrice dans la dernière session de tutorat : « C'aurait été vraiment super, si j'avais pu bénéficier d'un tel accueil il y a 16 ans ! Cela donne de l'importance à chacun et le sentiment d'appartenir vraiment à l'institution. Les personnes bénéficiant de ce dispositif sont mieux armées qu'on ne pouvait l'être il y a quelques années, pour affronter les difficultés de nos métiers. Cela pose parfaitement le cadre de nos interventions ».



### QUELQUES CHIFFRES

**143** travailleurs sociaux à l'ASE  
**395** travailleurs sociaux interviennent en polyvalence  
**94** agents accompagnés dans le cadre du tutorat depuis janvier 2014  
**74** professionnels volontaires pour être tuteur

**CHIFA MONTASSER, ASSISTANTE SOCIALE (MDR LYON 5), VIENT DE TERMINER SON TUTORAT ET DONNE SON SENTIMENT APRÈS CES SIX MOIS.**



© Emma Arbogast

« La session collective a été pour moi l'occasion de découvrir des dispositifs que je ne connaissais pas ou peu car je n'avais jamais eu l'occasion de travailler dans certains domaines. Quant au tutorat proprement dit, c'est une aide très précieuse.

Au sein de ma Maison du Rhône je suis spécialisée dans l'insertion et le RSA ; ma tutrice exerce dans le même champ mais à la MDR de Lyon 3. C'est très enrichissant, voire rassurant, d'être en contact avec quelqu'un qui a non seulement de l'expérience, mais aussi des pratiques différentes et qui travaille avec d'autres acteurs ou partenaires.

Nous nous sommes rencontrés trois fois et avons également échangé par téléphone. J'ai pu poser des questions directement liées à des situations réelles, sans citer les noms bien sûr. En conclusion, c'est une expérience très positive et je souhaiterais beaucoup garder contact avec ma tutrice au-delà de cette période ».

# CHANGEMENT CLIMATIQUE : LES VERTUS DE L'ÉCHANGE

Mi-février dernier, les services de la Métropole ont accueilli des délégations venues de Barcelone, Berlin et Liverpool, dans le cadre de l'initiative « Climate Metropole + » lancée par le réseau mondial Metropolis, pour tester sa charte d'adaptation au changement climatique. Rencontres et visites de terrain ont permis aux visiteurs d'apprécier les démarches innovantes du Grand Lyon.

**LUCE PONSAR,**  
CHEFFE DE PROJET PLAN CLIMAT  
À LA DPPA, RÉSUME L'INITIATIVE  
« CLIMATE METROPOLE + »



« Le service des Relations Internationales nous a fait part de la volonté de Metropolis de faire tester sa charte « Sans regret » par quatre métropoles. L'idée est de discuter de la façon dont nous essayons de mettre en œuvre, selon les principes de la charte, des actions réalisables dès maintenant pour s'adapter au changement climatique. C'est un bon filtre pour identifier des manques. Bâti avec les partenaires le rapport sur la charte nous a par exemple rappelé l'importance de l'aspect culturel de l'adaptation : il faut saisir les représentations que se font les gens du réchauffement. »

Après avoir découvert en novembre les dispositifs berlinois adossés aux principes de la charte « Sans regret » du réseau Metropolis, et avant de poursuivre le dialogue à Barcelone et Liverpool, les représentants des quatre métropoles ont fait escale à Lyon. Au programme, deux jours de présentations par les services porteurs d'initiatives permettant d'adapter la ville au changement climatique, et la découverte sur le terrain d'aménagements exemplaires. Ceux-ci n'ont pas laissé les visiteurs de glace.



## Mobilisation transversale des forces vives métropolitaines.

Les représentants ont notamment été séduits par la visite du parc Kaplan, exemple de perméabilisation urbaine de la Métropole. Les immeubles en-

vironnants recueillent les eaux de pluie, qui alimentent ensuite les bassins du parc puis sont infiltrées dans les sols via des tranchées drainantes. Les nappes souterraines sont ainsi restaurées tout en évitant les pollutions, liées aux débordements des égouts par exemple. Mais au-delà des dispositifs de ce type, ce qui a favorablement impressionné les visiteurs c'est le modèle de réflexion propre au Grand Lyon sur l'adaptation et le lien avec les acteurs de la recherche. Le projet vise à croiser au sein d'un observatoire les expériences d'entreprises, de la société civile et de chercheurs de plusieurs disciplines. Les participants à la visite imaginent déjà pousser la coopération plus loin que la préparation du rapport commun sur la charte prévue par Metropolis : pourquoi pas à travers un réseau d'observatoires européens. Pour la direction Planification et politiques d'agglomération, une fois le dispositif local et son animation pérennisés, pareille coopération serait bien sûr très enrichissante.



# QUI ?

« Ma poubelle verte est cassée, qui peut me la remplacer ? »



© Laurence Damière

« Point d'interrogation » relaie une question posée par un usager, via GRECO ou en MDR, sur le fonctionnement de nos services ; l'occasion d'avoir un aperçu des interrogations de nos bénéficiaires et de la façon dont nous y répondons.

Ce mois-ci, focus sur le remplacement des bacs : verts ou gris, comment faire et à qui s'adresser selon la couleur ?



**CHACQUE HABITANT DE LA MÉTROPOLÉ ÉLIMINE SES DÉCHETS MÉNAGERS AU MOYEN DES BACS GRIS OU VERTS À COUVERCLE JAUNE QUI FONT DÉSORMAIS PARTIE DE NOTRE PAYSAGE.**

Le bac gris est dédié aux ordures non recyclables qui finiront leur existence dans l'une des deux usines d'incinération et de valorisation énergétique. Les bacs verts sont dédiés au tri des déchets recyclables (papiers, cartons, bouteilles et flacons plastiques, canettes, etc.).

### AVOIR SON BAC...

Les bacs gris sont soit achetés soit loués par les particuliers propriétaires, ou par les copropriétés auprès de fournisseurs dont une liste est fournie par la Métropole. Ces bacs doivent en effet répondre à des critères précis, concernant le volume (660 litres maximum), le système d'accroche à la benne à ordures, ou même la nuance de gris de la cuve et du couvercle ! Suite à une demande d'un habitant auprès d'un de ces fournisseurs, celui-ci contacte la subdivision de collecte pour connaître le volume autorisé (habituellement 140 litres pour une maison individuelle).

En revanche, les bacs verts sont mis à disposition par le Grand Lyon qui en est et demeure propriétaire. Ainsi, en cas de déménagement, le ou les bacs verts doivent rester à l'adresse initiale. La condition expresse pour obtenir un bac vert est d'être déjà doté en bac gris nécessaire à la collecte de ses déchets ménagers courants.

### EN CAS DE VOL OU DÉTÉRIORATION

Si le bac gris est volé ou détérioré par malveillance, le propriétaire doit déposer une plainte afin de se faire rembourser par son assurance. Pour remplacer un bac vert abîmé par l'usage, il suffit de faire une demande auprès du centre de contact de la Métropole qui prendra en charge son renouvellement. Un agent de la direction de la Propreté se rendra sur place afin de constater la dégradation. En cas de vol, il faut faire une déclaration auprès du commissariat de police : une copie du procès-verbal est réclamée pour son remplacement.

➔ **Contact GRECO : 04 78 63 40 00**  
[centrecontacts@grandlyon.com](mailto:centrecontacts@grandlyon.com)

# LA LUMIÈRE DANS LE TUNNEL : CAMIONS DE PATROUILLE-SÉCURITÉ

« Regards croisés » vous propose chaque mois de suivre un agent qui découvre le métier d'un autre. Pour ce premier numéro, Jean-Pascal Mathias, conducteur du bus info-santé dans la délégation Développement solidaire et habitat (DSH), suit, sur une de ses rondes, Christophe Vivien, opérateur sécurité-viabilité qui alterne patrouille et surveillance logistique des tunnels de la Métropole.



## JEAN-PASCAL MATHIAS

Désormais conducteur du bus info-santé mis en place par la direction Santé et développement social, il a derrière lui un parcours riche et hétéroclite. Il s'est tourné vers le transport en commun après une carrière dans l'artisanat. Fil rouge vraisemblable, il a étudié dans un IUT en génie mécanique qui lui a laissé un goût prononcé pour les questions techniques.

## LES PRÉSENTATIONS

### COMME À LA MAISON !

14h : Christophe Vivien nous attend dans l'encadrement d'une porte en acier juste à l'entrée du tunnel de la Croix-Rousse. Souriant, il nous invite à entrer dans ce qui ressemble à un petit studio : espace cuisine, télé, douche dans un recoin... Les vestiaires rappellent que nous sommes sur un lieu de travail, essentiel pour que les 14 patrouilleurs de l'équipe puissent récupérer entre leurs rondes. Le rythme en 3x8 est exténuant, et la concentration nécessaire. Dans une salle à l'arrière, des vidéos de tunnels alternent à une vitesse trop rapide pour un œil non initié. « Avec l'habitude, le moindre événement inhabituel saute aux yeux » explique Christophe à Jean-Pascal.

## LE DÉPART

### BEAU COMME UN CAMION

14h30 : Avant d'embarquer pour sa ronde des tunnels du périmètre, Christophe bipe avec son portable des pastilles correspondant aux endroits qu'il ira inspecter. Le PC, où son binôme est en relation constante avec lui, suit ainsi ses mouvements, réseau de caméras à l'appui. L'outil de travail de Christophe est son véhicule. Il nous présente donc les différents équipements du camion, des panneaux signalétiques dépliant au dispositif permettant de pousser un autre véhicule, tout en vérifiant leur fonctionnement, essentiel pour sa sécurité.



© Emma Arbogast



## LA PATROUILLE

### UN ŒIL SUR LA ROUTE, L'AUTRE SUR LES ÉQUIPEMENTS

En passant dans les tunnels du périmètre, le patrouilleur s'assure du bon état des équipements : gabarits, barrières, signalisation, niches de secours... Il contrôle également la viabilité de la voirie, ce qui inclut les environs immédiats du tunnel, en cas de neige par exemple. Si un souci est repéré, il est notifié au PC qui organisera les interventions. Dans certains cas, les interventions nécessaires peuvent être réalisées directement, pour sécuriser la chaussée. Assimiler et traiter toute l'information en conduisant requiert de l'expérience. Christophe n'en manque d'ailleurs pas, pour avoir travaillé sur les routes depuis longtemps et dans différentes entreprises et directions.

## INTERVENTION RAPIDE LES YEUX ET LES BRAS

16h : Après avoir visité les locaux techniques du tunnel sous la Croix-Rousse, la radio de Christophe lui signale un incident avec une moto à quelques mètres sous le tunnel. Après une intervention rapide pour éviter que des objets ne restent sur la chaussée, tout le monde regagne la partie mode doux du tunnel. Avant que Christophe et Jean-Pascal aient pu s'engager sur le mince trottoir de la route où les bus passent rapidement, le binôme au PC ouvre à distance le portail en face pour qu'ils rejoignent le camion par le côté piste cyclable, en sécurité. Christophe résume la relation dans les binômes : « ils sont nos yeux, nous sommes leurs bras ».

## ARRÊTS FRÉQUENTS

### MAINTENANCE EN COULISSE

Tout au long de la patrouille, des arrêts ont lieu dans les locaux techniques des tunnels. Tout en expliquant à Jean-Pascal l'utilité des différents serveurs, postes d'appel et automates observés, Christophe vérifie que tous les outils et dispositifs permettant d'éventuelles interventions sont opérationnels. Le contact avec le PC doit notamment être assuré.

## LES IMPRESSIONS ?

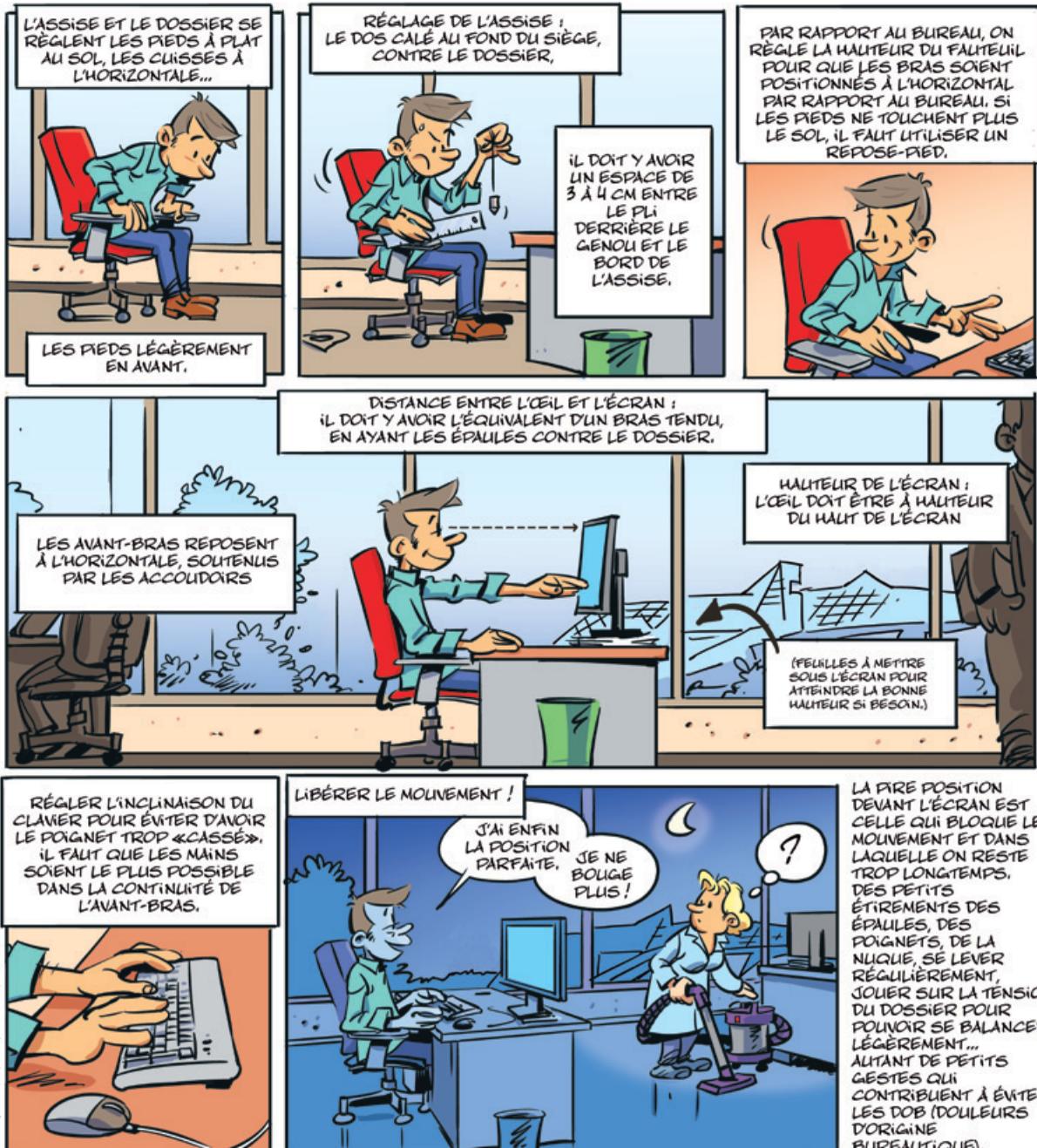
S'il a « beaucoup appris sur les tunnels et découvert une profession dont on n'imagine pas les coulisses », Jean-Pascal a également été surpris des similitudes avec son propre métier. « À part le véhicule, nous travaillons tous les deux dans la sécurité : moi en veillant à l'état de mon bus et aux conditions d'accueil des gens, Christophe en protégeant parfois des usagers et avec la maintenance des tunnels. Il faut être bricoleur, et observateur surtout ». Sécurité oblige, les deux suivent aussi des formations continues exigeantes, « pour être toujours au top » conclut Jean-Pascal avec un sourire.

## LE MOIS PROCHAIN

Christophe accompagnera à son tour Jean-Pascal sur une sortie du bus info-santé. A suivre donc...

# ADOPTER LA BONNE POSTURE DEVANT UN ORDINATEUR

Au travail ou chez soi, nous passons tous du temps derrière un écran. Voici quelques conseils pour « bien se tenir ».





© Olivier Costé

**BOUCIF KHALFOUN**  
RESPONSABLE DU SERVICE  
PARTICIPATION ET IMPLICATION  
CITOYENNE

# "L'IMPORTANT, C'EST DE FAIRE PARTICIPER !"

**Boucif Khalfoun** a rejoint la Métropole en janvier, au sein de la direction de la Prospective et du dialogue public (DPDP). Son franc-parler et son pragmatisme sont des atouts pour la concertation.

**La concertation a parfois l'image de la montagne accouchant d'une souris, que répondez-vous à ceux qui pensent cela ?**

La concertation est une question de méthode, d'écoute et de dialogue. Un pas de géant est souvent le résultat de petits pas mis bout à bout.

**Quels modes de transports privilégiez-vous pour vos déplacements sur le territoire ?**

Marathonien dans l'âme, je marche beaucoup. Mais pour les longs trajets, j'utilise, autant que possible, les modes doux ; sinon je prends ma moto.

**Alors, ascenseur ou escaliers ?**

Lorsque je dois monter au 5<sup>ème</sup> niveau du Clip ou de l'hôtel de la Métropole, j'apprécie l'ascenseur. J'aime bien croiser de nouvelles personnes. Pour ce qui est des bureaux de la DPDP, au 203 rue Garibaldi, j'emprunte les marches. Il n'y a qu'un étage !

**Sur notre territoire, avez-vous un lieu, une réalisation qui vous plaît particulièrement ?**

Le Parc Blandan. Cet espace vert comporte de beaux aménagements. C'est une vraie réussite citoyenne. Un atout supplémentaire à mes yeux.

**Pourquoi avez-vous rejoint la Métropole ?**

Pour la taille de la collectivité, son ambition, ses compétences et mes multiples expériences.

**Quel est votre moteur au travail ?**

« Les autres ». Ce sont eux qui construisent la solution. Les réussites ne sortent d'aucun chapeau. Le service que j'encadre sert, lui, de fédérateur pour faciliter l'expression de tous.

**Votre prise de poste a-t-elle été l'objet d'un étonnement ?**

Il y a dans ma direction, une personne encore plus bavarde que moi ! Sinon, plus sérieusement, le « parler sigle ». Nommer des instances ou des services par des lettres dénuées de sens quand on les place bout à bout, il n'y a pas mieux pour dérouter. Heureusement, mes collègues se sont avérés une aide aussi précieuse que le dictionnaire des sigles sur l'intranet Comète.

## Journée d'accueil des nouveaux arrivants du 9 février 2016



Nelly	<b>Abon</b>	DTCM / MDR Lyon 8 <sup>ème</sup>
Aurélia	<b>Capeau</b>	DDSH / DHL
Marie	<b>Collette</b>	DDUCV / Eau
Agnès	<b>Combe</b>	DDSH / Ressources
Ghislaine	<b>Copy</b>	DR / Rest. Adm.
Aurélié	<b>Cottarel</b>	DTCM / MDR Tassin
Miguel	<b>Dos santos</b>	DTCM / MDR Givors
Marine	<b>Duchatelle</b>	DDSH / DEPA
Sandrine	<b>Fau</b>	DDUCV / Voirie
Halim	<b>Ferhat</b>	DDUCV / Propreté
Marion	<b>Forge</b>	DTCM / MDR Lyon 5 <sup>ème</sup>
Jérôme	<b>Grand</b>	DDUCV / Eau
Anthony	<b>Kettler</b>	DDUCV / Voirie
Caroline	<b>Lecointre</b>	DTCM / MDR Vénissieux
Sylvie	<b>Noblet</b>	DTCM / MDR Saint-Fons
Alexandre	<b>Rivoire</b>	DDUCV / Voirie
Sandrine	<b>Roche</b>	DDUCV / Propreté
Pierre	<b>Sibileau</b>	DDEES / DINSI
Fayçal	<b>Souici</b>	DDUCV / Propreté
Ludovic	<b>Talieu</b>	DDUCV / Propreté
Aurélié	<b>Tissot</b>	DDSH / Ressources
Céline	<b>Tremeaux</b>	DDUCV / Voirie
Thierry	<b>Vincent</b>	DDUCV / Propreté

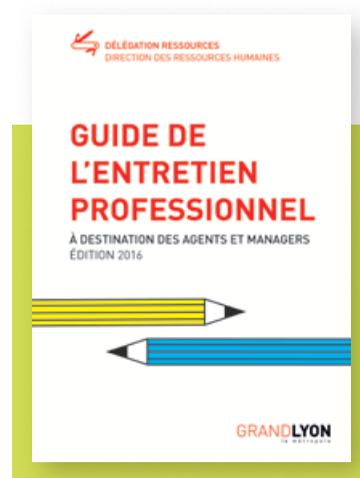


### UNE RENCONTRE À PRÉPARER

Mon premier est au milieu, mon second est à toi, mon tout, comme les hirondelles, revient chaque année...

Pour mémoire, les entretiens professionnels, puisque c'est de cela dont il s'agit, seront conduits jusqu'à la fin du mois d'avril. Pour bien préparer cette rencontre avec son supérieur hiérarchique, chacun peut consulter le guide de l'entretien professionnel, élaboré par la direction des Ressources humaines, et mis à disposition sur Comète. À défaut d'avoir une connexion professionnelle à l'intranet de la Métropole, vous pouvez réclamer ce guide auprès du SRH dont vous dépendez.

C'est à l'occasion des entretiens professionnels que doivent être abordés les besoins en matière de formation. Pour vous aider à y voir plus clair, consultez l'offre de formation sur Comète, rubrique « Ressources humaines ». En outre, l'évaluation et l'avancement de grade étant à présent liés, l'entretien professionnel sera l'occasion d'évoquer ses perspectives d'avancement.



### VOIX ET IMAGE : LE RESPECT DE LA VIE PRIVÉE

Une note de service du 12 février, publiée dans Comète, vient rappeler à l'ensemble du personnel de la Métropole de Lyon les

règles applicables en cas d'enregistrement effectué à l'insu d'une personne de son image et/ou de sa voix. En effet, la multiplication des téléphones portables et les performances technologiques dont ils sont dotés facilitent ce genre d'exercice. Or le

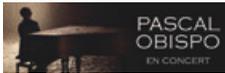
respect de l'image et de la voix constitue un droit attaché à chaque personne et est protégé par l'article 9 du code civil relatif au respect de la vie privée. En conséquence, il est formellement interdit de fixer, enregistrer ou transmettre la voix ou l'image d'un ou plusieurs agents sans avoir au préalable averti le ou les intéressés de son intention et, le cas échéant, obtenu leur autorisation. Cette note de service rappelle opportunément les sanctions juridiques et administratives auxquelles l'on s'expose en ne respectant pas cette consigne.



Ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 16h et le jeudi de 8h30 à 17h  
Fermé le mardi - Contact : Nicole Albinana - 04 78 63 41 76 - Comète : Rubrique "A la pause"

## SPECTACLES

- **Fred Testot ( du SAV )**  
Espace Gerson
- **Le système Ribardier**  
Théâtre de la Renaissance
- **Mandarin merveilleux**  
Auditorium
- **Belcanto ( Héritage Pavarotti )**  
Théâtre de la Renaissance
- **Le Mensonge ( avec Pierre Arditi et Evelyne Bouix )**  
Bourse du Travail
- **Valérie Lemercier**  
Bourse du Travail
- **Ils s'aiment depuis 20 ans**  
( Laroque et Palmade )  
Halle Tony Garnier



- **Pascal Obispo**  
Halle Tony Garnier
- **Age tendre et tête de bois**  
Halle Tony Garnier



- **De Palmas**  
Radiant
- **Top 50 - Partez en live !**  
Halle Tony Garnier

## CHÈQUES EMPLOI SERVICE UNIVERSELS

Prochaine commande CESU le 08/04/16. Ne pas oublier de fournir l'avis d'imposition 2015 sur les revenus 2014 si vous ne l'avez pas encore transmis au COS. Dates des commandes suivantes : 08/07/16 et 7/10/16.

## LINÉAIRES 2016

À partir du 4 avril 2016, ouverture des inscriptions pour les linéaires restants, sans modalité particulière et à tarif préférentiel. Venez vous inscrire au COS pour en bénéficier, muni d'un chèque d'acompte de 30 % et de votre avis d'imposition 2015 ( revenus 2014 ).



## LE CIRQUE PINDER À LYON

**Le Cirque Pinder** s'installe quai Perache à Lyon 2<sup>e</sup> du vendredi 08/04 au dimanche 01/05/16. Spectacle de 2h15 environ avec un entracte. Dates / horaires et tarifs / billetterie à l'accueil du COS.

## SÉJOURS ENFANTS ÉTÉ 2016

Le comité social, en collaboration avec Telligo, propose pendant les vacances d'été des séjours pour les 8-14 ans :

- **Dans le centre à Burdignin**, 4 séjours thématiques ( 2 avec des chiens et 2 nature-aventure ) ;
- **Dans le centre à Masseube**, 1 séjour équitation.

Participation du COS : -60% pour les agents en-dessous du plafond de ressources ( tranche 1 du barème ) avec un plafonnement à 340 € ; -35% pour les autres avec un plafonnement à 180 € Attention : la participation du comité social ne peut être attribuée qu'une seule fois par an et par enfant. Acompte de 100 € demandé à l'inscription. Renseignements : Bernadette JEAN au **04.78.63.41.34** ou Catherine GUERIN au **04.26.83.90.17**

## SORTIE FAMILIALE

La destination retenue est **Walibi**, les samedis 18 et 25 juin. Tarif (comprenant le transport en car et l'entrée au parc) : adultes 15 € / enfants 10 €. Préinscriptions ouvertes jusqu'au 11 avril ( date limite d'arrivée au COS ).



Contactez le siège : 33 bis cours Général Giraud - 69001 LYON - Ouvert de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 - Tél. 04 78 28 95 42 - Mail : [contact@lyonsportmetropole.org](mailto:contact@lyonsportmetropole.org)  
Comète : Rubrique "A la pause" - Le site : [www.lyonsportmetropole.org](http://www.lyonsportmetropole.org)

## CARNAVAL NAUTIQUE

**Afin d'apporter sa contribution à l'animation festive lors de l'Euro 2016 de football, Lyon Sport Métropole organisera le samedi 25 juin 2016 « L'EURHONE : Descente du Rhône en sanitaires ».** Carnaval nautique mettant à l'honneur le fleuve, la descente du Rhône en sanitaire a été organisée pour la première fois en 1984 et a rassemblé pendant 17 ans les passionnés du fleuve. Forte de ses valeurs de solidarité, de convivialité et de cohésion sociale, Lyon Sport Métropole souhaite à nouveau réunir

entreprises, associations et particuliers pour un événement marquant. Au programme cette année, 8 km de navigation d'extase depuis Caluire jusqu'au Parc de Gerland. Participez, vous aussi, en construisant une embarcation capable de naviguer sur le fleuve, décorée sur le thème d'un pays sélectionné pour l'Euro 2016, avec un décor et des costumes. L'occasion idéale de rassembler amis, collègues et familles pour réaliser une œuvre éphémère et venir animer berges et ponts. Un jury récompensera l'humour, l'ingéniosité et la déco libre où beaucoup de délires sont permis.

### Renseignements et inscriptions :

- Tél. **04 78 28 95 42**
- [contact@lyonsportmetropole.org](mailto:contact@lyonsportmetropole.org)
- site [www.descentedurhone.fr](http://www.descentedurhone.fr)



Aperçu des premières éditions



### La Métropole entre le monde de cristal et le monde réel :

Le pacte de cohérence métropolitain a été adopté le 10 décembre 2015 et les 59 maires ont jusqu'au 14 avril pour formuler leurs observations. Néanmoins, ce pacte est déjà en marche sur LYON avec un rapprochement des MDR et des CCAS. Les compétences sociales sont donc les premières sous les feux de la rampe. Est-ce un hasard ? Dans le même temps, une réorganisation des Directions de la Métropole est décidée, faisant voler en éclat la DTCM. En 2014, notre syndicat avait fait part en « instance de dialogue social partagé » de ses réserves sur une organisation-cible qui séparait les Directions métiers et ressources. Pourtant, nous n'avions pas été écoutés sur des arguments objectifs. Est-ce un hasard ? Depuis janvier 2015, La Métropole s'est attachée à une politique d'assimilation forcée des 4000 agents du Département, comme si tout ce qui venait de cette collectivité était à éliminer, y compris l'égalité salariale des affranchis. Est-ce un hasard ? Un an après, La Direction de la Métropole reconnaît, à demi-mot que la territorialisation et la décentralisation des missions effectuées par le Département étaient un exemple... Ce n'est pas tout à fait un hasard ! Notre syndicat lui aussi évolue, nous quittons l'appellation « syndicat des personnels du Département » pour devenir le « syndicat CGT des Territoires de la Métropole », la lutte continue sur notre champ d'activité, bien ancrée dans le monde réel. Ce n'est pas vraiment un hasard ! Vous pouvez suivre nos aventures sur facebook. Bientôt vont débiter les négociations sur le régime indemnitaire de fonction, nous vous tiendrons informés et nous vous consulterons.

**Syndicat CGT des territoires de la Métropole** - Cgt.cg@grandlyon.com - Adresse postale : 3 rue des Cuirassiers  
Local syndical provisoire : 142, avenue de Saxe - <https://www.facebook.com/cgtgrandlyonmetropole>  
**Syndicat CGT Grand Lyon - STEPCI - UGICT CGT** - Immeuble Grand Lyon Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers



### Revendications : nos priorités

Les organisations syndicales ont rencontrés les Vices Présidents (Mme Vullien, Mr Rousseau) en charge des Ressources Humaines pour échanger sur l'agenda social 2016-2020. Reçu le 15 février, la CFDT a énuméré ses priorités et revendications. **Le pouvoir d'achat** : L'employeur doit plus participer au financement de la mutuelle santé et de la prévoyance et augmenter la valeur faciale du ticket restaurant. Le COS doit proposer plus de prestations accessibles à tous. La revendication du régime indemnitaire revalorisé sera portée en intersyndicale auprès de M. Collomb. **L'emploi** : Un meilleur respect des ratios négociés est revendiqué quant aux avancements de grade. Les postes vacants doivent impérativement être remplacés (taux de vacance anormalement très élevé). Pour leur souhait de mobilité, les agents doivent être respectés en ayant des rendez-vous et des réponses à leurs demandes. **Le temps de travail** : La CFDT priorise les conditions de travail et insiste sur : articulation vie privée/professionnelle, télétravail, souplesse horaire, aménagement des récupérations, sujétions particulières, semaine de 4 jours. La CFDT critique la mise en place d'un agenda social sans budget. Rejoignez les revendications de la CFDT !

**Syndicat CFDT** - Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 78 63 47 26 - [cfdt@grandlyon.com](mailto:cfdt@grandlyon.com)  
[cfdtmetropoledeleyon.com](http://cfdtmetropoledeleyon.com) - [Facebook.com/cfdtmetropoledeleyon](https://www.facebook.com/cfdtmetropoledeleyon)



### PPCR, épisode 1 !

A l'UNSA Territoriaux, nous avons fait le choix responsable de soutenir l'accord PPCR (parcours professionnels carrière et rémunération). Les premières grilles ont été présentées au cours de la séance plénière du CSFPT du 3 février dernier. Concrètement, voici les premières mesures concernant la filière sociale : Pour la catégorie C, un reclassement est effectué sur trois grades à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. La revalorisation indiciaire interviendra en trois étapes, 2018, 2019 et 2020. Pour les catégories A et B, le reclassement interviendra en 2017 et la revalorisation indiciaire, en 2017 et 2018. Parmi les mesures importantes, il faut noter aussi le passage en catégorie A des assistants sociaux éducatif à compter de 2019. Enfin, lors d'une ultime négociation, l'UNSA a obtenu une augmentation des bornes indiciaires maximales des infirmiers de soins généraux et des cadres de santé. A l'UNSA, votre carrière est notre priorité ! Pour vous éclairer sur ces modifications statutaires, l'UNSA a réalisé un livret pour chaque cadre d'emploi concerné, n'hésitez pas à nous solliciter pour l'obtenir !

**UNSA Grand Lyon** - Porte Sud - 3 rue des Cuirassiers  
69003 Lyon - 04 69 64 58 23 - [unsa@grandlyon.com](mailto:unsa@grandlyon.com)



### Poursuite d'un dialogue social exemplaire...

En effet, depuis janvier 2016, notre tribune d'expression dans Côté Cour Côté Jardin s'est réduite comme peau de chagrin. Dorénavant, nous ne disposerons plus que d'un espace restreint et contraint qui ne peut en aucun cas remplir une mission d'information et de communication auprès des agents telle que nous la concevons. La liberté d'expression dérangerait-elle à ce point ? Comment expliquer des thèmes complexes (régime indemnitaire, COS) dans un timbre-poste ? Pour continuer à être informés et rester connectés : inscrivez-vous sur notre blog [cgcmetropledeleyon.blogspot.fr](http://cgcmetropledeleyon.blogspot.fr). Vous y retrouverez toutes nos actions et les dossiers complets sur les différents thèmes qui vous concernent. Le blog CFE-CGC est abrité à l'extérieur de la Métropole, via Google, ce qui garantit l'anonymat de chacun. Si vous rencontrez des difficultés ou avez des questions lors de votre inscription, n'hésitez pas à nous contacter.

**Syndicat CFE-CGC Métropole de Lyon** - Immeuble Porte Sud - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 78 63 47 41  
[cgc@grandlyon.org](mailto:cgc@grandlyon.org) - Blog : [cgcmetropledeleyon.blogspot.fr](http://cgcmetropledeleyon.blogspot.fr)



### La suppression de l'avancement d'échelon à la durée minimum,

Le gouvernement a imposé la suppression de l'avancement d'échelon à la durée minimum... Pour ne conserver que la durée maximale d'avancement. Une mesure qui

entrera progressivement en œuvre au cours de cette année 2016. Avec la loi de finances 2016, la durée minimale est supprimée et les agents ne pourront plus avancer d'échelon que sur la durée maximale. Les premiers fonctionnaires à être touchés par cette nouvelle mesure seront, dans un premier temps ceux de la catégorie B et certains de la catégorie A : infirmiers et personnels paramédicaux, cadres de santé ainsi que les cadres d'emplois de la filière sociale dont l'indice brut terminal est au plus égal à 801. Dans le cadre de l'accord relatif aux parcours professionnels, carrières et rémunérations, les grilles de rémunérations, les durées d'avancement et les revalorisations (par étape) des échelles de rémunérations vont être réformées au cours de cette année, pour l'essentiel.

**Syndicat FNACT-CFTC** - Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 78 63 47 42 - cftc@grandlyon.com



### La potion amère de Valls

**Fin des avancements au minimum.** Le 30 septembre 2015 Valls à dégainer le 49-3 pour tuer le dialogue social. Appliquer le protocole PPCR, contre l'avis des organisations majoritaires dont FO : vous avez dit

« négociation ? », FO répond « Détricotage des statuts entre coquins ». La suppression de l'avancement au minimum va entraîner un allongement des carrières et une perte du pouvoir d'achat. Ce cadencement unique est un nivellement par le bas ! Inacceptable ! **Intégration des primes dans le traitement.** FO a toujours revendiqué cette intégration des primes statutaires en points d'indice, dans le traitement soumis à pension, mais là c'est une mascarade !

Le transfert primes/point :

- 4 pts pour la catégorie C dès 2017 soit 18,52 € /mois
  - 6 pts pour la B dès 2016, soit 27,78 €/mois
  - 9 pts pour la A entre 2017/2018, soit 41,67 €/mois
- Pour les futurs retraités, le gain mensuel sera de :  
14 € pour les C / 21 € pour les B / 31 € pour les A  
Le compte n'y est pas pour Force Ouvrière !

**Syndicat FO** - Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon 04 78 63 47 27 - fo@grandlyon.com



### Les revendications de la FAFPT

Malgré la sourde oreille de la Métropole, la FAFPT déplore : Le mal de vivre au travail, avec pour raison principale la disparité entre le personnel. Le manque d'effectif dans certains services et des

méthodes de travail différentes. Pas de soutien de certains responsables de service aussi déstabilisés par les nouveaux modes de faire. Toujours pas d'alignement du Régime Indemnitare de Grade. Une action sociale à ras du sol avec une participation mutuelle employeur ridicule. La semaine en 4 jours maintenue que pour certains services. Des temps de travail rallongés en minutes ingérables. L'octroi de ticket restaurant non annualisé. Toutes ces difficultés, un dialogue social bloqué, la FAFPT l'a évoqué lors des entretiens avec O. NYS et les élus en charges du personnel. Nous prévoyons de ré-exprimer au président notre frustration et le désengagement de nombreux agents.

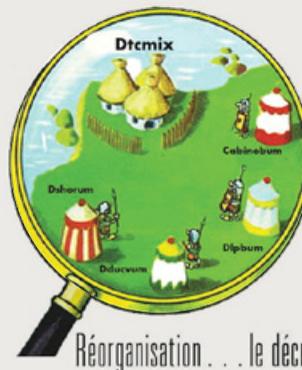
**FA-FPT** - Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon 04 78 63 47 25 - Fax : 04 26 99 38 95 - fafpt@grandlyon.com



**SUD** - 125 rue Garibaldi 69006 Lyon - 06 25 30 22 64 sud@grandlyon.com - Adresse postale : Porte Sud - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon



**FSU** - 1 esplanade François Mitterrand 69002 Lyon 07 63 26 53 23 - FSU@grandlyon.com - Adresse postale : Porte Sud - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon



Réorganisation... le decryptage !

**UNICAT** - 06 10 94 47 08 - unikatmetropole@grandlyon.com

# TEMPS FORTS À LA MÉTROPOLE

## **LANCEMENT DU PLAN D'AMÉLIORATION DE LA COLLECTE**

le 8 février dans le  
salon Louis Pradel.



## **RÉUNION DES DIRECTEURS** du 4 février.



## **LES 40 ANS DU MUSÉE GALLO- ROMAIN...**

... fêtés entre  
autres par la  
dégustation  
d'une réplique  
de la table  
claudienne  
en chocolat.



## **DISTRIBUTION DU MET'**

le nouveau journal externe  
de la Métropole, à la sortie  
de la cantine.



## **LANCEMENT DU PROJET MÉTROPOLITAIN DES SOLIDARITÉS**

le 11 février en salle du Conseil.